

# Commerce, Finance, Industrie

## LES ELECTIONS MUNICIPALES

**L**ES nominations des candidats à la mairie et à l'échevinat pour la Cité de Montréal sont faites.

Nous avons trois candidats pour la mairie: le maire sortant, James Cochrane et MM. U. H. Dandurand et H. Laporte.

Le maire sortant, M. James Cochrane, est malade, absent de la ville et perd ainsi le peu de chances qu'il pouvait avoir — si toutefois il lui restait quelque illusion de s'asseoir à nouveau dans le fauteuil rouge.

M. U. H. Dandurand a produit son bulletin de présentation, il est vrai, mais le public se demande s'il est réellement un candidat sérieux ou un candidat pour rire. Nous croyons pour notre part que le seul désir de M. Dandurand est de se faire connaître comme agent d'immeubles et d'automobiles. Il serait, en tous cas, curieux de connaître quels sont ses titres à la mairie, ses états de service à l'Hôtel de Ville.

Il n'y a vraiment qu'un candidat sérieux, M. Hormisdas Laporte, et c'est de la témérité que de vouloir se mesurer avec lui. M. Laporte a un passé dont il peut se glorifier, car personne à l'Hôtel de Ville n'a, plus que lui, su gagner et mériter la confiance des électeurs qui l'éliront maire à une écrasante majorité. Sa candidature se recommande par elle-même et nous sommes assurés à l'avance que nos lecteurs de Montréal aideront par leurs bulletins de vote à grossir sa majorité.

Dix-neuf candidats à l'échevinat ont été élus par acclamation, il reste donc 17 candidats à élire.

D'importantes questions viendront devant le prochain conseil municipal, et du choix des candidats dépendra sûrement la bonne ou la mauvaise solution de ces questions. Nous ignorons, pour un grand nombre de candidats, comment ils envisagent la question des franchises municipales à accorder aux compagnies de tramways; celle de la mise sous terre des fils de télégraphe, de téléphone et de lumière électrique; celle de l'approvisionnement et de l'épuration des eaux potables; celle des travaux de voirie à faire, etc., etc. Nous ne pouvons, en consé-

quence, nous prononcer en faveur de tel candidat plutôt que de tel autre. Ce sont des questions sur lesquelles les électeurs voudront connaître l'opinion des candidats. Ils ne manqueront certainement pas de s'éclairer avant de voter, et nous sommes certains que les candidats des compagnies à monopole resteront sur le carreau et que, parmi ceux qui nous lisent, il n'en est pas qui voudraient envoyer à l'Hôtel de Ville des échevins disposés à favoriser la Compagnie des Chars et la Montreal Light, Heat and Power au détriment des intérêts de la ville, c'est-à-dire du public en général.

## LA FERMETURE A BONNE HEURE DANS L'EPICERIE

**L'**ASSOCIATION des Epiciers a pris une bonne mesure en décidant que les épiciers fermeront leurs magasins le mercredi soir de chaque semaine.

Dans l'épicerie, comme dans toutes les autres branches du commerce, il y a un mouvement parmi les commis et les employés pour obtenir, par quelque moyen que ce soit, la fermeture à bonne heure, non pas une fois par semaine mais plus souvent, tous les jours peut-être. Les commis prétendent qu'ils ont besoin de repos, se disent plus mal partagés, sous le rapport des heures de travail, que l'ouvrier, etc. On a entendu leurs réclamations, leurs griefs, les journaux s'en sont fait l'écho.

Ils ont même décidé de ne donner leur appui aux élections prochaines pour le conseil municipal qu'aux échevins qui s'engageraient à les doter d'un règlement qui obligerait les marchands à fermer leurs magasins à bonne heure et pour être plus en mesure d'exercer une pression sur les candidats, ils se sont fait appuyer par les Chevaliers du Travail.

Ce sont des faits connus. Si nous les rappelons, c'est afin de bien indiquer qu'il est temps pour les patrons de donner à leurs commis quelque satisfaction sous ce rapport, toute la satisfaction possible en tenant compte des exigences du commerce.

Il y a longtemps que "Le Prix Courant" a abordé cette question pour la première fois.

Nous avons dit et répété qu'une entente entre patrons et employés était préférable à la lutte et que tout règlement municipal que pourraient obtenir les commis contre la volonté de leurs patrons serait préjudiciable aux affaires et créerait de la mésintelligence entre employeurs et employés au lieu de la bonne harmonie qui doit exister entre eux.

L'Association des Epiciers en décidant de fermer tous les mercredis au soir à partir du 20 janvier courant a pris une excellente détermination. Il est à souhaiter maintenant que tous les épiciers qui font partie de l'Association, comme ceux qui n'en font pas partie, se soumettent à la décision de l'Association. C'est là le point le plus difficile à obtenir et il serait regrettable qu'on n'y arrivât pas, car la paix qui peut et doit résulter d'une entente entre les épiciers pour la fermeture à bonne heure, ne peut être assurée que si cette entente est générale et que si tous s'y tiennent.

Les patrons ont eux-mêmes besoin de repos; le mercredi est un excellent jour, il coupe la semaine en deux parties égales et c'est également le jour où ont lieu les réunions de l'Association. Donc, trois semaines par mois ils pourront jouir librement de leur soirée du mercredi et l'autre mercredi ils pourront le consacrer utilement à étudier avec leurs confrères de l'Association toutes les questions qui peuvent intéresser leur commerce. Plus il y aura de membres à ces assemblées, plus les réunions seront intéressantes et mieux aussi sera rempli le but de l'Association qui verra ses rangs s'augmenter de nouvelles recrues.

## GRAND TRONC PACIFIQUE

**O**N annonce que le Parlement Fédéral sera convoqué le 10 mars prochain pour une courte session, alors qu'on s'attendait assez généralement à la dissolution de la Chambre des Communes et à de nouvelles élections.

Le gouvernement veut, avant d'en appeler aux électeurs, faire ratifier par le Parlement des changements nécessaires au contrat passé avec le Grand Tronc Pacifique pour la construction de la nouvelle ligne transcontinentale votée à la dernière session.